

Paragraphe 17^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR - PROTECTEUR DU CITOYENPÉRIODE : 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 MARS 2018

MARIE RINFRET – PROTECTRICE DU CITOYEN								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontres de travail	2017-09-18 au 2017-09-19	Montréal	101,85 \$					
Rencontres d'organismes	2017-10-10 au 2017-10-12	Jonquière Alma Chibougamau		100,21 \$	237,72 \$			
Rencontres de travail avec instances	2017-10-17 au 2017-10-18	Montréal	194,00 \$	90,35 \$	142,83 \$			
Rencontres de travail avec instances	2017-10-26 au 2017-10-27	Montréal	9,26 \$	90,35 \$	144,90 \$			
Rencontres de travail avec instances	2017-10-29 au 2017-11-30	Montréal	101,69 \$	68,03 \$	132,48 \$			
Rencontres de travail	2017-12-14 au 2017-12-14	Montréal	120,08 \$	45,07 \$				
Rencontres de travail	2018-02-08 au 2018-02-09	Montréal	204,61 \$	77,25 \$	132,48 \$			
Conférencière – Colloque Mieux-être des aînés	2018-03-06 au 2018-03-07	Drummondville	117,83 \$	45,28 \$	126,27 \$			
Rencontres de travail et audition à la Commission Viens	2018-03-13 au 2018-03-14	Montréal	155,31 \$	77,25 \$	132,48 \$			

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ». L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas

Paragraphe 17^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR - PROTECTEUR DU CITOYENPÉRIODE : 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 MARS 2018

CLAUDE DUSSAULT - VICE-PROTECTEUR - SERVICES AUX CITOYENS ET AUX USAGERS								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Frais inhérents	
							Montant	Montant
Mentorat	2017-09-13 au 2017-10-16	Québec	31,71 \$					
Rencontres de travail	2017-11-07 au 2017-11-09	Montréal	47,53 \$	153,56 \$				
Mentorat	2018-11-27	Québec	19,81 \$					
Rencontres de travail	2018-11-28 au 2018-11-30	Montréal	47,53 \$	153,55 \$	279,46 \$			
Rencontres de travail	2018-01-09 au 2018-01-11	Montréal	47,53 \$	153,56 \$	287,74 \$			
Rencontres de travail	2018-01-23 au 2018-01-25	Montréal	50,17 \$	153,56 \$	287,74 \$			
Rencontres de travail	2018-02-06 au 2018-02-08	Montréal	50,17 \$	153,56 \$	287,74 \$			
Rencontres de travail	2018-02-20 au 2018-02-22	Montréal	50,17 \$	153,56 \$	287,74 \$			
Rencontre de travail avec instance	2018-02-26	Québec	18,05 \$					
Rencontres de travail	2018-03-06 au 2018-03-08	Montréal	50,17 \$	153,56 \$	287,74 \$			
Rencontre de travail avec instance	2018-03-12	Québec	18,05 \$					
Rencontre de travail avec instance	2018-03-15	Québec	9,26 \$					
Rencontres de travail	2018-03-20 au 2018-03-23	Montréal	50,17 \$	153,56 \$	287,74 \$			

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ». L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.

Paragraphe 17^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR - PROTECTEUR DU CITOYEN

PÉRIODE : 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 MARS 2018

JEAN-FRANÇOIS BERNIER - VICE-PROTECTEUR - AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET PRÉVENTION								
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontres de travail	2017-10-16 au 2017-10-18	Montréal	256,11 \$	153,56 \$	405,72 \$			
Rencontres de travail	2017-10-26 au 2017-10-27	Montréal	73,39 \$	50,11 \$	144,90 \$			
Rencontres de travail	2017-11-29 au 2017-11-30	Montréal	190,18 \$	81,13 \$	132,48 \$			
Rencontre de travail avec instance	2018-01-24	Québec	5,56 \$					
Rencontres de travail	2018-02-06 au 2018-02-07	Montréal	123,95 \$	121,35 \$	133,52 \$			

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ». L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.

Paragraphe 17^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

FRAIS DE DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC - PROTECTEUR DU CITOYENPÉRIODE : 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 MARS 2018

MARIE RINFRET - PROTECTRICE DU CITOYEN										
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais
Conférencière - Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)	2017-10-04 au 2017-10-06	Frédéricton	1 095,09 \$	67,79 \$	607,20 \$					

CLAUDE DUSSAULT - VICE-PROTECTEUR - SERVICES AUX CITOYENS ET AUX USAGERS										
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais
Aucun déplacement										

JEAN-FRANÇOIS BERNIER - VICE-PROTECTEUR - AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET PRÉVENTION										
But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou Municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais
Représentation officielle - Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)	2017-10-04 au 2017-10-06	Frédéricton	340,00 \$	36,33 \$	542,14 \$					
Séminaire - 20 ^e session de formation - Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)	2017-12-02 au 2017-12-08	Bruxelles	1 362,64 \$	298,55 \$	984,38 \$					

NOTES : Les montants inscrits à la colonne « Frais de transport » sont également inclus au total des frais de déplacement qui figure au tableau « Frais de déplacement du personnel du Protecteur du citoyen ». L'allocation forfaitaire inclut les frais de repas.